Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260128-202610-DE

Département du **MORBIHAN**
**COMMUNE DE BIGNAN**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 28 Janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2026

MM. BIHOES Chantal, Maire, LE CORF Henri, GABEL Géraldine, LE GOFF Philippe, BEGUIN Christelle, LE BRUN André, LE HASIF-BARGAIN Sandrine adjoints au maire, PERRON Eliane, LE POULICHET Yves-Marie, JEHANNO Yves, LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, LOHEZIC Mikaël, CLEQUIN Yolande, MOREAC Jean-Michel, LECOMTE Yolande.

Procurations : Mme JAFFRE Christelle à Mme CLEQUIN Yolande, Mme RIBAULT Joséphine à Mme BEGUIN Christelle.

Absents : CONAN David, LE SOURD Gwénael, LE MEITOUR Eloïse, BRET Christophe CARO Isabelle, DANO Audric.

**Désignation du secrétaire de séance**
Mme LE ROUX-GUILLOUZO Sandrine, Conseillère Municipale, est désignée comme secrétaire de séance

## 2026 – 10 – Adhésion au Comité Départemental du Morbihan des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Mme Le Maire fait part au Conseil de la proposition de partenariat financier et associatif du Comité Départemental du Morbihan des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif moyennant une cotisation annuelle de 50 €. Au travers de ce partenariat, le comité soutiendra la commune dans ses initiatives, lui permettra d'accéder à ses journées ponctuelles d'information.
Le bureau municipal y étant favorable, elle sollicite les élus sur ce dossier.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**DECIDE** de souscrire à ce partenariat et **AUTORISE** Mme le Maire à signer le bulletin d'adhésion correspondant.

*Certifié exécutoire*
*Transmis en Préfecture le 12 Février 2026*
*(voir ci-dessus référence de télétransmission)*

*Publié : 4 Février 2026*
*Le maire : Chantal BIHOES*

Cachet de la mairie

*Pour copie certifiée conforme*

*Mme le maire, Chantal BIHOES*

*Le Secrétaire de séance*